

LE PROJET ALIMENTAIRE DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

STRATÉGIE
& PLAN D' ACTIONS

Octobre 2022

Strasbourg.eu
eurométropole

NOURRIR
L'EUROMETROPOLE
DE STRASBOURG



pacte pour une économie locale durable



POUR UNE PLANÈTE SOLIDAIRE
Agenda 2030, 17 objectifs



HOP 1a
FRANCIS
COSTA...

SOMMAIRE

<u>EDITO</u>	<u>P3</u>
<u>LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL</u>	<u>P5</u>
<u>LE PACTE DE POLITIQUE ALIMENTAIRE DE MILAN</u>	<u>P6</u>

<u>LA CONSTRUCTION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL</u>	<u>P7</u>
<u>LA GOUVERNANCE</u>	<u>P9</u>
<u>MOBILISER LES HABITANT·ES</u>	<u>P12</u>
<u>LE CADRE DE SUIVI</u>	<u>P14</u>
<u>ENJEU 1 -</u> <u>Manger à sa faim : rendre l'alimentation de qualité accessible à chacun et chacune sans disparité</u>	<u>P15</u>
<u>ENJEU 2 -</u> <u>Bien manger : proposer une alimentation saine, de qualité et durable qui permette d'être en bonne santé</u>	<u>P19</u>
<u>ENJEU 3 -</u> <u>Produire durablement : accompagner l'agriculture face aux défis de demain</u>	<u>P22</u>
<u>ENJEU 4 -</u> <u>Produire autrement : favoriser la transition agricole et alimentaire pour préserver l'environnement</u>	<u>P26</u>
<u>ENJEU 5 -</u> <u>Développer notre économie et notre culture : renforcer nos filières et valoriser nos savoir-faire</u>	<u>P29</u>
<u>ENJEU 6 -</u> <u>Ne rien gâcher : réduire le gaspillage alimentaire et favoriser l'économie circulaire</u>	<u>P34</u>

ÉDITO



*Pia Imbs,
Présidente de
l'Eurométropole de
Strasbourg*



*Jeanne Barseghian,
Présidente déléguée
de l'Eurométropole
de Strasbourg et
Maire de Strasbourg*



*Danielle Dambach,
Présidente déléguée
de l'Eurométropole
de Strasbourg*



Si manger est un des grands plaisirs de la vie, se nourrir sainement est essentiel pour être en bonne santé et bien vieillir, comme nous le rappelait déjà Hippocrate. Aujourd'hui, même manger à sa faim reste encore un enjeu dans de nombreux pays, y compris en France et à Strasbourg. Nous sommes donc à la croisée d'enjeux multiples : sanitaire, social, économique et climatique.

Notre ambition pour le territoire est grande. Nous voulons une alimentation saine et durable, accessible à toutes et tous; nous voulons renforcer nos filières agricoles et économiques pour une plus grande souveraineté alimentaire; nous voulons que l'alimentation joue un rôle positif pour le climat et la biodiversité. Pour y parvenir, nous avons souhaité rassembler et unir les forces de tous les partenaires alsaciens de la fourche à la fourchette.

Lorsqu'on sait que l'alimentation représente 16 à 24% de l'empreinte carbone des ménages français,

en considérant uniquement les émissions de gaz à effet de serre liées à la production agricole et à son transport sur des milliards de kilomètres (Ademe, 2019), l'enjeu est considérable !

Depuis déjà plusieurs années, notre agriculture opère sa transition agro-écologique, nos filières locales se structurent et se renforcent, et nous tous, en tant que consommateurs, participons à l'évolution des habitudes de consommation.

C'est pour encourager cet élan et accélérer cette dynamique que l'Eurométropole de Strasbourg, avec ses partenaires, déploie de nombreuses actions. Cette brochure vous permet de découvrir un aperçu de ces actions et les objectifs poursuivis sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole.

Synonymes de convivialité et de partage, les enjeux qui entourent l'alimentation doivent être l'occasion de nous rassembler, de faire émerger de nouvelles idées et de nombreux projets ! "

L'ALIMENTATION

Notre énergie pour la vie

Notre territoire est soumis aux impacts du dérèglement climatique, et l'été 2022 n'aura pas manqué de nous faire prendre conscience de l'accélération du dérèglement en cours.

L'alimentation, en comptant les pertes et le gaspillage alimentaire, fait partie des cinq principaux contributeurs aux émissions de Gaz à Effet de Serre. Dans les décennies à venir, les événements extrêmes dus aux dérèglements climatiques vont se multiplier :

- Épisodes de chaleur intense, renforcés par le phénomène d'îlot de chaleur urbain et des pics de pollution à l'ozone avec les effets sanitaires associés.
- Élévation des températures moyennes d'environ 1,4°C depuis les années 1900 et accélération du processus ces dernières années avec en moyenne +0,3°C par décennies. L'avancement en Alsace de la date de début des vendanges en constitue un signe évident.
- Évènements pluvieux intenses, avec des risques de débordement des cours d'eaux et d'inondations.

L'alimentation est donc particulièrement concernée par le changement climatique et la fragilité des milieux naturels.

L'ALIMENTATION. UN LEVIER DE TRANSFORMATION

Une transformation des systèmes alimentaires français et européens face aux enjeux sanitaires et sociaux est indispensable. Les territoires ont également un rôle crucial à jouer. La résilience alimentaire passe par notre capacité à initier une dynamique territoriale associant l'ensemble des pouvoirs publics (Eurométropole, communes, département, région), les partenaires socio-économiques et les citoyen·nes pour permettre d'assurer une action efficace de transformation sur l'ensemble de la chaîne du système alimentaire.

16 A 24%

PART DE L'ALIMENTATION DANS
L'EMPREINTE CARBONE DES MÉNAGES
FRANÇAIS, RIEN QUE POUR
L'AGRICULTURE ET SON TRANSPORT

VERS UNE STRATÉGIE DE RÉSILIENCE ALIMENTAIRE POUR L'EUROMÉTROPOLE

L'Eurométropole de Strasbourg, au cœur du bassin rhénan, compte 504 000 habitant·es, soit le ¼ de la population alsacienne. Sa superficie accueille 11 675 ha de surface agricole (35% de la surface du territoire), ce qui représente 242m² de surface agricole / habitant·e. Ces surfaces sont très nettement insuffisantes pour viser l'autonomie alimentaire de l'Eurométropole ; il faudrait pour cela près de 150 000 ha et une réorientation significative des habitudes de consommation : plus de bio, moins de viande. Aujourd'hui, une utilisation totale de la surface agricole au service de l'alimentation des habitant·es du territoire permettrait de couvrir à peine 8% des besoins alimentaires, sachant que 87% de la surface agricole est affectée aux cultures destinées à l'alimentation animale.

Loin de viser l'autonomie alimentaire, la métropole souhaite anticiper les risques à venir et diversifier ses sources d'approvisionnement. Il faut pour cela multiplier les alliances territoriales mais aussi développer la production locale : préserver les terres agricoles, installer des agriculteurs et des jardins partagés, développer une offre locale en produits transformés et encourager la demande en produits locaux et de qualité : celle des cantines scolaires mais également des restaurateurs, des citoyen·nes, etc.

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

© Bartosch Salmanski 128 db
pour Strasbourg Eurométropole



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG EST LABELLISÉ NIVEAU 2 POUR LA PÉRIODE 2021-2026

LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX INSCRITS DANS LA LOI

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (art. 39), les projets alimentaires territoriaux fédèrent les acteurs de la filière agroalimentaire d'un territoire, producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs, dans le but d'y développer une agriculture durable et une alimentation de qualité, accessible à toutes et tous.

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE L'EUROMÉTROPOLE NIVEAU 2

Le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture distingue deux niveaux :

- le niveau 1, qui correspond aux projets collectifs émergents, L'Eurométropole a été labellisée niveau 1 en 2017 pour 3 ans.
- le niveau 2, qui correspond à la mise en œuvre d'actions opérationnelles, attribué pour 5 ans renouvelable. L'Eurométropole a été labellisée niveau 2 en 2021.

LES FINANCEMENTS DU PLAN DE RELANCE

La labellisation Projet alimentaire territorial a permis l'accès aux financements du Plan de Relance de l'Etat (volet 13 – Alimentation) pour 12 porteurs de projet du territoire. L'Eurométropole elle-même a sollicité ce volet du plan de Relance pour co-financer un poste de coordinateur du Projet alimentaire territorial, l'expérimentation de projets nouveaux et la communication.



LE PACTE DE POLITIQUE ALIMENTAIRE DE MILAN

© Bartosch Salmanski 128 db
pour Strasbourg Eurométropole



LA VILLE DE STRASBOURG SIGNE
LE PACTE DE MILAN EN SEPTEMBRE
2021 ET REJOINT AINSI LES **12**
AUTRES VILLES SIGNATAIRES EN
FRANCE ET **225** DANS LE MONDE.

Le pacte de Milan pour des politiques alimentaires urbaines est une déclaration volontaire lancée par 144 villes du monde en 2015 à l'occasion de l'Exposition Universelle de Milan, "Nourrir la planète, énergie pour la vie". En signant ce Pacte, les villes s'engagent à construire des systèmes alimentaires plus durables pour leurs habitant·es. En 2022, elles sont désormais 225 villes signataires issues de 49 pays différents, on compte 13 villes et métropoles françaises. Le Pacte de Milan propose un cadre stimulant et une légitimité dans la mise en œuvre d'actions locales mais permet aussi la création d'un réseau de villes enclines au partage d'expériences et à la coopération.

UN PACTE AVEC 6 ENGAGEMENTS DE DURABILITÉ

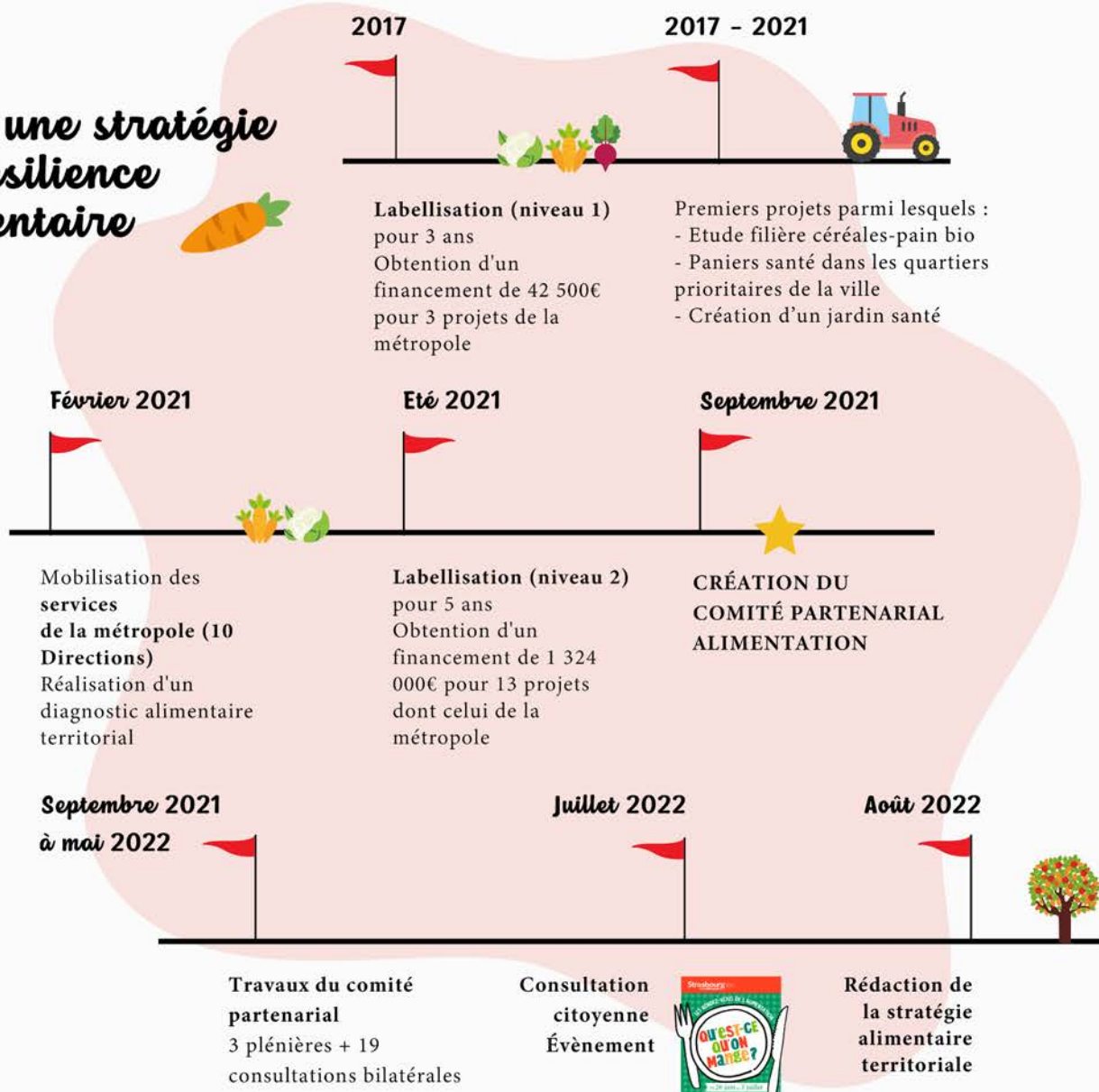
Les engagements pris au travers du pacte illustrent le rôle des villes dans la transformation des systèmes alimentaires urbains pour une meilleure durabilité. Il comprend également un plan de 37 actions recommandées, organisées en six axes opérationnels:

1. Gouvernance alimentaire
2. Régimes durables et nutrition
3. Équité sociale et économique
4. Production alimentaire
5. Approvisionnement et distribution
6. Gaspillage alimentaire

LA CONSTRUCTION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

© Bartosch Salmanski 128 db
pour Strasbourg Eurométropole

Vers une stratégie
de résilience
alimentaire



DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG 2017 - 2022

© Bartosch Salmanski 128 db
pour Strasbourg Eurométropole

Les actions 2022/2023

OUVERTURE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL À TOUS
(STRUCTURES DE L'ÉCOSYSTÈME ALIMENTAIRE, ASSOCIATIONS CITOYENNES...)

**Septembre
2022**



Lancement des
Cafés thématiques
bi-mensuels ouverts
à tous selon les
thématiques

**Octobre
2022**



Lancement des groupes de
travail thématiques sur les
premiers enjeux prioritaires
Obtention d'un financement
de 65 000€ pour 7 projets

**Fin
2022**



**PLÉNIÈRE DU
COMITÉ
PARTENARIAL**

Lancement d'actions
multi-partenariales
Engagement officiel des
partenaires

**Début
2023**



Lancement des groupes de
travail thématiques sur les
autres enjeux prioritaires

À la suite des différents temps de concertation, 6
enjeux prioritaires ont été définis :

1. Manger à sa faim : rendre l'alimentation de qualité accessible à chacun et chacune sans disparité ;
2. Bien manger : proposer une alimentation saine, de qualité et durable qui permette d'être en bonne santé ;
3. Produire durablement : accompagner l'agriculture face aux défis de demain ;
4. Produire autrement : favoriser la transition agricole et alimentaire pour préserver l'environnement ;
5. Développer notre économie et notre culture : renforcer nos filières et valoriser nos savoir-faire ;
6. Ne rien gâcher : réduire le gaspillage alimentaire et favoriser l'économie circulaire

**LA VISION PARTAGÉE DU PROJET
ALIMENTAIRE TERRITORIAL**
« Favoriser l'alimentation saine
accessible à toutes et tous, dans le
respect des écosystèmes, en faveur de
l'économie locale, pour une plus
grande résilience alimentaire du
territoire »

**L'IMPLICATION DES
DIFFÉRENTS ACTEURS EST
UNE CONDITION DE LA
RÉUSSITE DU
PROJET ALIMENTAIRE
TERRITORIAL**

LA GOUVERNANCE

Construire ensemble notre Projet alimentaire territorial

LA VILLE ET L'EUROMÉTROPOLE PORTENT LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Strasbourg et l'Eurométropole s'engagent comme chefs de file du Projet alimentaire territorial.

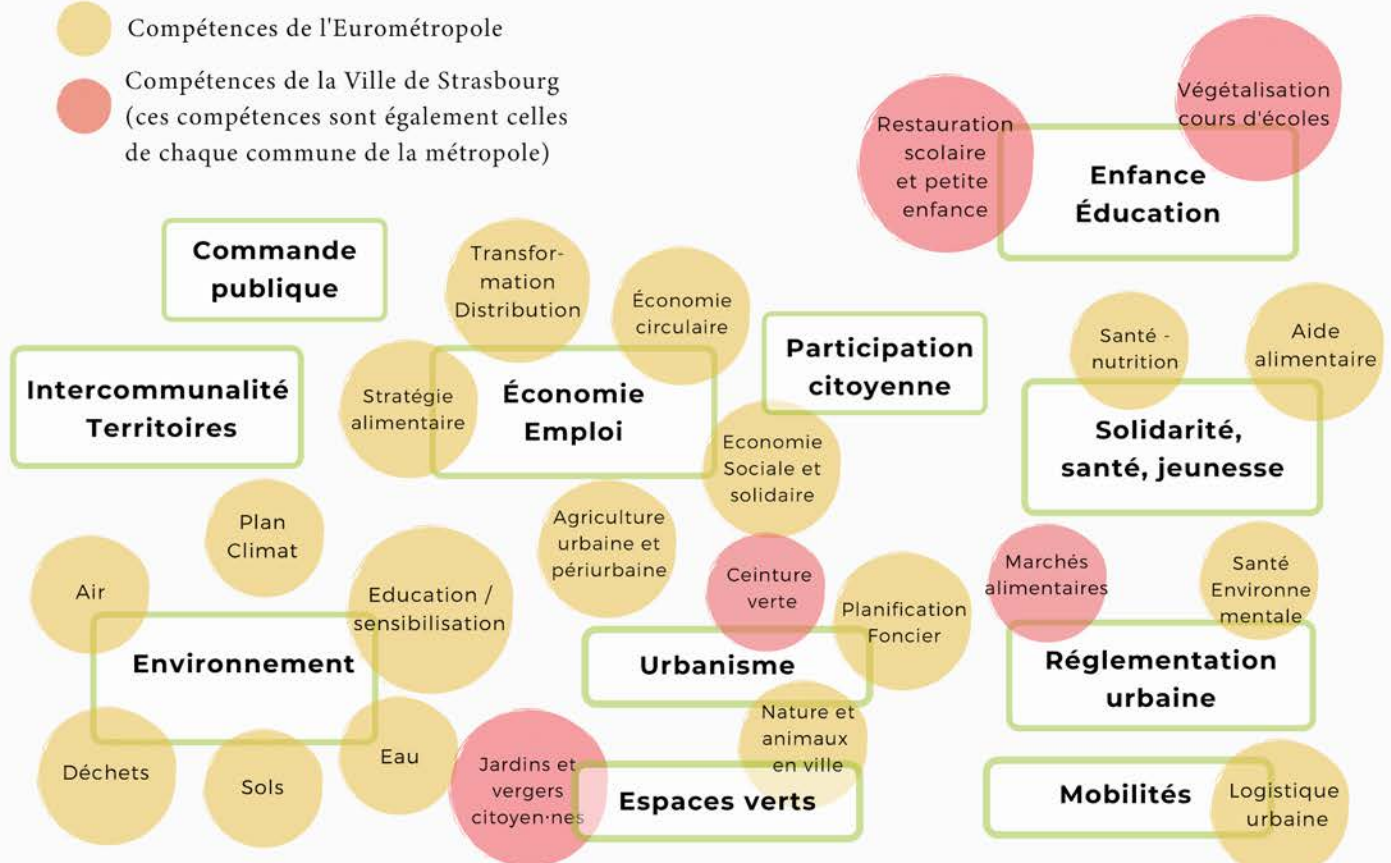
Compétentes pour répondre à des nombreux enjeux en matière d'alimentation, elles assument par ailleurs un rôle d'impulsion territorial à travers le Projet alimentaire territorial, qui devient le lieu de rencontre, d'information et d'action réunissant les principaux acteurs de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation.



Deux élus portent ainsi le Projet alimentaire territorial : Doris Ternoy, Conseillère eurométropolitaine déléguée à l'agriculture et l'alimentation, Maire de Breuschwickersheim et Antoine Neumann, Conseiller municipal de Strasbourg, délégué à l'agriculture et l'alimentation,

Les compétences de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Ville de Strasbourg couvrent une partie des enjeux du système alimentaire

- Compétences de l'Eurométropole
- Compétences de la Ville de Strasbourg (ces compétences sont également celles de chaque commune de la métropole)



LE COMITÉ PARTENARIAL REGROUPE LES REPRESENTANTS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

L'atteinte des objectifs du Projet alimentaire territorial est conditionnée par une gouvernance efficace et participative.

Le comité partenarial correspond à une nouveauté du mandat qui vient marquer la volonté de répondre de manière coordonnée et transversale aux enjeux portés par l'alimentation. Avec les initiatives citoyennes, le soutien des acteurs économiques et des institutions, le défi de la résilience alimentaire du territoire constituera un formidable levier de la transformation écologique, mais aussi de solidarité et de santé.

Le comité a ainsi identifié une vision commune :

« Favoriser l'alimentation saine accessible à toutes et tous, dans le respect des écosystèmes, en faveur de l'économie locale, pour une plus grande résilience alimentaire du territoire »

Représentation de l'écosystème par le comité partenarial



Il se réunit de manière régulière pour suivre la mise en œuvre de la Stratégie Alimentaire Territoriale, en évaluer les avancées et générer de nouvelles propositions, construire de nouveaux partenariats.

Il rassemble 3 types de parties prenantes liées à l'alimentation et est composé de 27 membres dont les élus de l'Eurométropole et des différentes communes :

- les autorités (Ville de Strasbourg, Eurométropole et communes volontaires, Conseil départemental, Région, Etat),
- les 4 groupes de la filière alimentaire que sont les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les citoyen·nes-consommateurs·trices,
- les facilitateurs de la transition (associations, structures d'accompagnement, d'éducation, financeurs, université ...).



L'ÉCOSYSTÈME LOCAL, PLUS DE 5000 OPÉRATEURS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



200

exploitations agricoles

PRODUCTION



TRANSFORMATION

industriels alimentaires

500

DISTRIBUTION



300



transporteurs



300

négociants & intermédiaires

1000

commerces alimentaires

CONSOMMATION

3000

services de restauration alimentaire



MOBILISER LES HABITANT.ES !



UN ÉVÈNEMENT ANNUEL :
LES RENDEZ-VOUS DE
L'ALIMENTATION

L'engagement citoyen, élément de la
résilience alimentaire du territoire

Les événements grand public sont un moyen
d'impulser et soutenir le changement des
comportements et d'impliquer directement les
habitant.es. Du 26 juin au 3 juillet 2022 s'est
tenue la première édition des rendez-vous de
l'alimentation, « Qu'est-ce qu'on mange ? »

**Un évènement pour faire connaître les
acteurs du territoire et amener les citoyen-
nes à s'exprimer**

Cet évènement a été co-construit avec plus de
60 partenaires ! Au menu plus de 30
événements pour petits et grands : portes
ouvertes de fermes, de cuisines de chefs, de
l'aide alimentaire, ateliers et concours de
cuisine, jeux de piste, dégustations,
projections, spectacles en plein air, débats et
de nombreux dispositifs de participation
citoyenne.

Les rendez-vous de l'alimentation doivent
permettre de faire découvrir aux habitant.es les
initiatives locales en faveur d'une
alimentation saine, durable et accessible à
toutes et tous mais aussi favoriser la rencontre
entre les partenaires pour faire converger les
ambitions et encourager la participation de
toutes et tous à la construction de la stratégie
alimentation territoriale.

- 60 partenaires
- 30 animations
- 3000 participants



© Philippe Stirnweiss
pour Strasbourg Eurométropole



© Philippe Stirnweiss
pour Strasbourg Eurométropole



© Genevieve Engel
pour Strasbourg Eurométropole

LES RÉSULTATS DE LA CONCERTATION CITOYENNE: "DEMAIN QU'EST CE QU'ON MANGE?"

"Il faut arrêter de payer si peu cher pour des produits qui viennent de l'autre bout du monde. Il faut communiquer sur le vrai prix de l'alimentation et rendre accessibles les produits locaux"

Source : habitant de l'Eurométropole, dans le cadre de la concertation citoyenne

Du 26 juin et 10 juillet 2022, un questionnaire en ligne a été diffusé aux citoyen·nes afin de mieux comprendre leurs habitudes et attentes en matière d'alimentation durable. Le questionnaire a récolté 550 réponses ! Les citoyen·nes ont également eu l'occasion de s'exprimer au travers d'un micro-trottoir réalisé les 2 et 3 juillet à l'occasion des 1ers Rendez-vous de l'Alimentation. Plus d'une centaine de personnes s'est prêtée au jeu. Ces outils de consultation ont mis en évidence un intérêt fort des citoyen·nes pour les enjeux d'alimentation saine, durable et accessible à tous et toutes.

L'ÉVALUATION DE LA SITUATION SELON LES PERSONNES INTERROGÉES



83% 

estiment qu'il est facile de trouver des aliments qui permettent d'être en bonne santé

82% 

estiment qu'il est facile de consommer local

70% 

estiment qu'il est facile de consommer des produits respectueux de l'environnement

53% 

estiment qu'il est facile de trier et valoriser les déchets alimentaires

51% 

estiment qu'il est difficile pour chacun·e de bien se nourrir avec de faibles revenus

Les priorités exprimées par les personnes interrogées



Sensibiliser les écoliers et leurs parents à l'équilibre alimentaire !



Développer l'agriculture urbaine dans les quartiers et expérimenter la sécurité sociale de l'alimentation !



Transformer l'agriculture pour qu'elle soit plus nourricière !



Développer de nouvelles filières agricoles plus respectueuses de l'environnement !



Permettre aux consommateurs de mieux identifier l'impact environnemental des produits achetés !



Généraliser le tri des biodéchets et la consigne en magasin et restaurant !

LE CADRE DE SUIVI

L'alimentation, un levier transversal pour l'atteinte des 17 Objectifs de l'ONU du développement durable pour l'horizon 2030

Conduire la résilience alimentaire du territoire nécessite de mettre en place un pilotage efficace et partagé avec l'ensemble des partenaires et à toutes les échelles, car les actions mises en œuvre au niveau local dépendent et répondent des enjeux globaux.

Le Projet alimentaire territorial fera l'objet d'une évaluation régulière à travers le cadre de suivi du Pacte de Milan construit en référence aux 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD).

Ce cadre de suivi permettra aux partenaires d'agir et de piloter la transformation de manière coordonnée sur les 6 enjeux clairement identifiés pour notre territoire et qui s'inscrivent de manière systémique sur 15 objectifs globaux

Inscription des 6 enjeux prioritaires du Projet alimentaire territorial dans les Objectifs de développement durable de l'ONU



1. Manger à sa faim : rendre l'alimentation de qualité accessible à chacun et chacune sans disparité ;
2. Bien manger : proposer une alimentation saine, de qualité et durable qui permette d'être en bonne santé ;
3. Produire durablement : accompagner l'agriculture face aux défis de demain ;
4. Produire autrement : favoriser la transition agricole et alimentaire pour préserver l'environnement ;
5. Développer notre économie et notre culture : renforcer nos filières et valoriser nos savoir-faire ;
6. Ne rien gâcher : réduire le gaspillage alimentaire et favoriser l'économie circulaire



ENJEU 1

Manger à sa faim : rendre l'alimentation de qualité accessible à chacun et chacune sans disparité

Chiffres clés



114 € : budget alimentaire moyen par semaine (habitant·es de la région de Strasbourg (2019))



26% de pauvreté à Strasbourg et 20% dans l'Eurométropole (2019)



9000 colis distribués par semaine par l'aide alimentaire sur l'Eurométropole (2021, enquête auprès de 32 structures)



Plus de 150 ha de jardins familiaux et partagés à Strasbourg (2022)

En France, le taux de pauvreté s'établit à 15 % en 2019

+ 7,3 % du nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire entre 2019 et 2020 en France

Strasbourg a été classée 3^e ville plus verte de France en 2017

Les objectifs fixés

La ville de Strasbourg est particulièrement touchée par la précarité alimentaire : 26% de sa population vit sous le seuil de pauvreté (un taux qui grimpe jusqu'à 55% dans certains quartiers) et peine à accéder à des produits de qualité. Une situation que le contexte inflationniste rend encore plus difficile. L'aide alimentaire, déjà très présente sur le territoire et représentée par de nombreux acteurs de la solidarité (71 associations sur l'Eurométropole dont la Banque Alimentaire, les Restos du coeur et le Secours Populaire, épaulées par 2 500 bénévoles), doit ainsi répondre à des besoins croissants tout en proposant des produits de qualité. La consultation citoyenne menée à l'été 2022 illustre bien cet enjeu : 51% des sondés estiment qu'il est difficile pour chacun·e de bien se nourrir même avec de faibles revenus.

Parce-que de faibles ressources ou des accidents de la vie ne doivent pas empêcher de bien manger, les partenaires du Projet alimentaire territorial entendent mobiliser différents dispositifs au service des habitant·es pour permettre à la fois de créer de l'emploi local et durable pour toutes et tous, veiller à une bonne santé et améliorer la qualité de vie et la cohésion sociale.

RAPPROCHER PRODUCTEURS ET
CONSOMMATEURS GRÂCE AUX
MARCHÉS ALIMENTAIRES

**37 MARCHÉS PAR SEMAINE À
STRASBOURG**

1200 PRODUCTEURS

3 HA

CULTIVÉS EN AGRICULTURE URBAINE
AVEC LE PROJET CITÉS FERTILES

POURSUITE DE L'OUVERTURE DE
NOUVEAUX JARDINS PARTAGÉS POUR
RÉPONDRE À LA FORTE DEMANDE
(**4 ANS D'ATTENTE
À STRABOURG**)

Les projets en cours !

Le soutien aux acteurs de l'aide alimentaire

La "Stratégie pauvreté" de l'Eurométropole signée en 2020 avec l'Etat et portée par le Centre Communal d'Action Sociale, coordonne l'aide alimentaire sur le territoire et participe à son financement. Chaque semaine sur l'Eurométropole, environ 4100 repas sont servis dans des permanences et restaurants sociaux, 2300 sont distribués sur l'espace public et 9100 colis sont distribués. Durant l'été, la Ville de Strasbourg organise par ailleurs une distribution de 200 à 300 repas / jour.

Partenaires : épiceries sociales, Banque Alimentaire, les Restos du coeur et le Secours Populaire.

Budget : en 2021, environ 300 000€ versés aux associations d'aide alimentaire + 95 580€ - appel à projets « ménages précaires » +65 000€ - appel à projet à destination des étudiants

La tarification sociale des repas pour les cantines

La ville de Strasbourg a mis en place une tarification sociale pour permettre à tous les enfants, quel que soit le revenu des parents, de pouvoir accéder à des repas complets, sains et durables à la cantine. Le tarif est fixé selon les revenus du foyer. La ville subventionne à hauteur d'environ 13,5 M€ par an le coût de la pause méridienne (chiffres 2019 incluant le coût d'encadrement des enfants). Bon à savoir : un menu végétarien y est même proposé à un tarif plus attractif.



Le projet Cités Fertiles

L'Eurométropole de Strasbourg, en lien avec les villes de Strasbourg et de Schiltigheim, est lauréate de l'appel à projet national « Quartiers Fertiles » de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Le projet « Cités Fertiles » a pour objectifs de développer des projets nourriciers à visée productive en agriculture biologique, basée sur des techniques agroécologiques, avec un volet fort de pédagogie et d'animation, insérés dans le tissu associatif territorial et contribuant à des dynamiques de retour à l'emploi. Il se déploie sur 4 secteurs situés en Quartiers Prioritaires de la Ville : le Neuhof, l'Elsau et la Cité de l'Ill à Strasbourg ainsi que les Quartiers Ouest à Schiltigheim - Bischheim.

Partenaires : Chambre d'Agriculture Alsace, Bio en Grand Est, Labo des Partenaires, Maison de l'Emploi, France Active, Les Jardins de la Montagne Verte, SCOP Baggersee, Habitation Moderne, Alsace Habitat, Germes d'Espoir, Les Cols Verts, Caisse Des Dépôts, Secrétariat Général Pour l'Investissement, ANRU, CeA, agriculteurs et autres associations.

Budget 2021 - 2026 : 650000€ de subventions validées par l'ANRU



Les jardins partagés et jardins familiaux

La Ville de Strasbourg et les communes de l'Eurométropole facilitent l'accès au foncier pour le développement de jardins partagés. Au début de l'été 2022, les jardins de la Renaissance et de l'Aubépine et le racine club de Strasbourg ont été inaugurés et ont rejoint les 38 jardins partagés et 4924 jardins familiaux déjà de la ville de Strasbourg. A Oberhausbergen, une parcelle d'1ha située Route de Saverne, longtemps en friche, accueille désormais un jardin partagé, "Les Jardins Ratatouille". Depuis le printemps 2021, une quarantaine de jardiniers (parmi lesquels le conseil municipal des enfants) ont pris possession de leurs andains où ils cultivent poivrons, tomates ou cucurbitacées.



Un rucher sera également installé prochainement sur cette parcelle en convention avec l'association ASAPISTRA.

Des animations (notamment autour de la thématique du compost) ont lieu tout au long de l'année dans cet espace de fraîcheur.

Les jardiniers sont par ailleurs accompagnés vers des pratiques écoresponsables règlementées grâce à un jardin témoin, de nombreuses formations et animations ou encore le concours « éco-jardiniers ». [Retrouvez la carte interactive Strasbourg ça pousse ici !](#)

Partenaires : Eco-Conseil, associations pour la gestion des lotissements, associations de sensibilisation

Budget annuel (Strasbourg): 1 050 000€

Recréer du lien entre agriculteurs et structures de l'aide alimentaire

La Direction Solidarités, Santé et Jeunesse de l'Eurométropole souhaite accompagner la mise en place de groupements d'achat des associations d'aide alimentaire auprès de producteurs locaux. Partenaires : associations de l'aide alimentaire et agriculteurs, SOLAAL

Du côté des partenaires !

L'ÉTAGERE, une nouvelle épicerie sociale au Neudorf

L'accès aux épiceries sociales se fait exclusivement sous conditions de revenus : ce sont des commerces de proximité approvisionnés par les banques alimentaires ou les producteurs locaux, où les produits coûtent en moyenne 10 à 30% de leur prix dans le commerce.

Les habitant·es de l'Eurométropole ont accès à 8 épiceries sociales dont 4 à Strasbourg.



Depuis 2021, une nouvelle épicerie sociale, l'Étagère, a vu le jour dans le quartier du Neudorf. Caritas ouvrira deux nouvelles épiceries fin 2022 à Cronembourg et Neuhof



Réduire l'insécurité alimentaire dans les quartiers prioritaires de la ville avec l'IREPS

Améliorer la qualité de vie des familles en situation de précarité sociale et/ou économique en agissant sur l'offre alimentaire de proximité et en favorisant la consommation de produits locaux et de saison, tel est l'objectif du projet que mènera l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) d'ici fin 2023 en allant à la rencontre des habitant·es et partenaires sociaux et économiques des quartiers prioritaires du Port du Rhin et de l'Alsau à Strasbourg, et de Libermann à Illkirch-Graffenstaden.

Financement de l'Etat dans le cadre du Projet alimentaire territorial : 56 700€



LE BUNKER COMESTIBLE, champignonnière bio !

Le Bunker Comestible est une champignonnière bio qui emploie et forme des maraîchers en situation de handicap. Il est situé derrière la gare de Strasbourg. Des pleurotes et shiitakes y sont produits sans produits chimiques toute l'année. Le Bunker Comestible est un projet d'agriculture urbaine innovant et éco responsable : investir le patrimoine historique et le faire vivre, pour nourrir durablement la population. Il fait partie du LICHT !, une initiative de la Fédération des Aveugles Alsace Lorraine Grand Est qui vise la création de 5 lieux innovants autour de la restauration, de l'artisanat, du maraîchage et de l'évènementiel insolite.

VRAC, groupements d'achat dans les quartiers prioritaires de la Ville

VRAC est un réseau national qui vise à favoriser le développement de groupements d'achats dans les quartiers prioritaires. VRAC Strasbourg Eurométropole a été lancé en mai 2016 par l'ARES (Association des Résidents de l'Esplanade). VRAC permet de favoriser l'accès pour toutes et tous à des produits alimentaires secs de qualité grâce à la réduction du nombre d'intermédiaires, la limitation des emballages et l'achat en grande quantité permettant les économies d'échelle. VRAC Strasbourg organise près de 8 distributions par mois sur 7 lieux (Illkirch, Esplanade, Musau, Neuhof, HautePierre, Montagne Verte et Koenigshoffen).



Restaurant coopératif et solidaire dans les nouveaux locaux d'EMMAÛS MUNDO

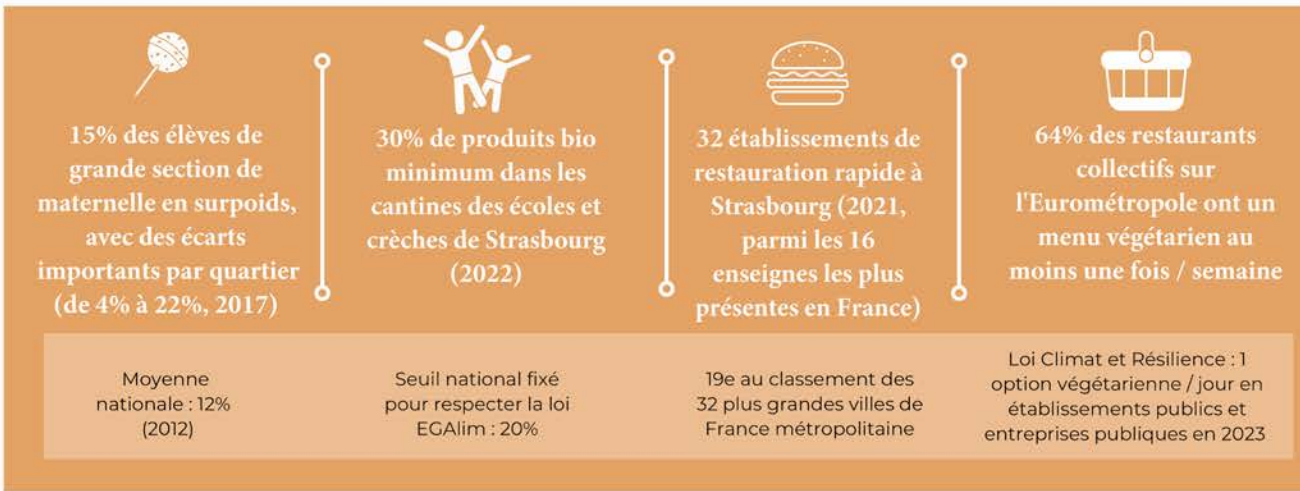
Créée en 2000, Emmaüs Mundolsheim est une structure d'insertion par l'activité économique. A l'été 2022, un nouveau site a vu le jour à Bischheim alliant inclusion (150 emplois), réemploi, réutilisation, recyclage, ateliers partagés (menuiserie, textile, etc.), lieu de formation et de sensibilisation à la transition écologique et restaurant coopératif et solidaire. Le restaurant, qui peut accueillir une centaine de couverts en deux services, propose un menu à prix solidaire dont les ingrédients sont le plus souvent possible bio. A terme, ils seront majoritairement issus de circuits courts et ou de stocks d'invendus de magasins proches. Des ateliers de cuisine, un volet sensibilisation à consommer sain et responsable, au bien et mieux manger, au gaspillage alimentaire et aux différents impacts sur la santé compléteront bientôt l'offre.

Financement de l'Etat dans le cadre du Projet alimentaire territorial : 50 800€

ENJEU 2

Bien manger : proposer une alimentation saine, de qualité et durable qui permette d'être en bonne santé

Chiffres clés



Les objectifs fixés

La crise sanitaire de la COVID_19 et les différentes causes de co-morbidité ont révélé combien l'alimentation constituait un déterminant de santé essentiel. Nos choix alimentaires sont également des leviers importants pour réduire notre impact sur l'environnement, l'alimentation représentant en effet 26% des émissions de Gaz à Effets de Serre, 50% de l'usage des sols et 70% des usages en eau douce. Conscients de ces enjeux, les habitant·es de l'Eurométropole ont ainsi exprimé leurs principaux souhaits dans le cadre de la consultation citoyenne : augmenter leur consommation de légumineuses et fruits et légumes, et réduire celle de produits gras, salés, sucrés ou ultra-transformés, viande rouge et charcuterie.

Le Projet alimentaire territorial de l'Eurométropole souhaite garantir une alimentation saine, qualité et durable qui permette à toutes et tous d'être en bonne santé, grâce à la mobilisation des acteurs de la recherche, de la santé, de l'agriculture et de l'alimentation. Ceux-ci s'associent pour mieux comprendre les attentes des habitant·es, faire connaître les produits de qualité locaux, sensibiliser aux repères nutritionnels, et promouvoir des régimes bas-carbone (moins de viande, plus de végétal).

La loi EGAlim (2018) et la loi Climat et Résilience (2021) ont pour objectif de renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits pour une alimentation saine, de qualité et durable.

100% DE VIANDES ET POISSONS DURABLES ET DE QUALITÉ DANS LA RESTAURATION DE L'ETAT EN 2024

ainsi que ses établissements publics et les entreprises publiques nationales.

Le Programme national nutrition santé (PNNS) a pour objectif l'amélioration de l'état de santé de la population en agissant sur la nutrition. Ce programme a été reconduit en 2006 (PNNS-2), en 2011 (PNNS-3) et en 2019 (PNNS-4).

RECOMMANDATIONS PNNS 4

VIANDES



- Privilégier la volaille
- Limiter les autres viandes à 500g/semaine pour les adultes
- Charcuterie : 150 g/semaine pour les adultes
- Poisson : 2 fois par semaine

PRODUITS LAITIERS



- 2 par jour
- 4 par jour pour les enfants et les seniors

MATIÈRES GRASSES

- Privilégier l'huile de colza, de noix et d'olive



Les projets en cours !

Des produits de qualité, bio, locaux et durables dans les cantines scolaires !

La restauration scolaire est un levier clé pour faciliter l'accès à des menus sains et durables. D'ailleurs, les habitant·es de l'Eurométropole considèrent comme 1^{ère} priorité pour mieux manger la sensibilisation des écoliers à l'équilibre alimentaire. Afin de répondre à cette attente et aux objectifs de la Loi Egalim (50% de produits de qualité dont 20% de produits bio dans les cantines), l'EMS accompagne les 32 communes en charge des écoles primaires dans la rédaction des marchés de restauration afin de faciliter l'approvisionnement en produits locaux. La Ville de Strasbourg propose déjà 50 % de produits de qualité dont au minimum 30 % de bio, et 1 repas végétarien par semaine pour tous.

En parallèle, Strasbourg déploie depuis 2016/2017 un plan Inox qui vise à éliminer les barquettes en plastique au prix d'adaptations parfois lourdes dans les cantines.

Partenaires : Prestataires de restauration, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Bio Grand Est

Cours oasis, repenser les usages des cours d'école

Depuis 2 ans, la Ville de Strasbourg crée des oasis de fraîcheur dans les cours d'écoles et de la petite enfance en les débutimant, les végétalisant et en infiltrant les eaux de toiture. Cela contribue tant à s'adapter au réchauffement climatique qu'à repenser la fonction éducative des cours et leur place dans l'écosystème d'un quartier. Chaque nouvel aménagement passe par une phase de concertation de 6 mois associant tous les acteurs de l'école et visant à co-construire le plan d'aménagement de la cour en tenant compte des enjeux climatiques et pédagogiques. La cour devient un support de compréhension du cycle alimentaire du potager (jardin pédagogique) à l'assiette, jusqu'à la valorisation des déchets sur site (compostage). Chaque année, ce sont quinze cours d'écoles qui sont réaménagés.

Partenaires : éducation nationale, Eco-Conseil

L'Ordonnance verte à destination des femmes enceintes

Afin de réduire l'exposition des femmes enceintes aux perturbateurs endocriniens, néfastes pour le développement de l'enfant, la mairie strasbourgeoise a décidé de créer une "ordonnance verte". Cette ordonnance, disponible depuis l'automne 2022, permet aux bénéficiaires de participer à des ateliers conseils pour limiter leur exposition aux perturbateurs endocriniens présents dans l'alimentation et dans l'environnement. Par ailleurs, elles bénéficient gratuitement de paniers de fruits et légumes bio une fois par semaine.

Partenaires : Centres Médicaux-Sociaux, Sages femmes de PMI, producteurs locaux et acteurs de la sensibilisation partenaires

Budget : 300 000€ pour la 1^{ère} année d'expérimentation



L'apprentissage de l'alimentation durable démarre dès le plus jeune âge à Plobsheim

À Plobsheim, aborder l'alimentation et la consommation durable passe par des apprentissages pratiques et ludiques. Depuis une vingtaine d'années, les élèves des deux écoles maternelles et de l'école primaire de la commune découvrent le goût des fruits et légumes, l'équilibre nutritionnel, mais aussi la gestion de l'eau et des déchets dans les potagers de leurs écoles. En 2021, les enfants de la commune se sont par ailleurs impliqués dans la création d'un verger rue de la Chasse en réalisant des panneaux explicatifs accrochés aux arbres. Récemment, ce sont les petits élèves de l'école maternelle du Moulin qui ont pu planter un andain de courges derrière leur école dans le verger partagé de la commune.

L'enfant acteur de son assiette : le pari lancé pour la restauration scolaire à Illkirch-Graffenstaden

Depuis septembre 2021, dans le cadre de son service de restauration scolaire, la Ville d'Illkirch-Graffenstaden a lancé une démarche pour adapter la quantité dans l'assiette à l'appétit de l'enfant. "Petite faim" et "grande faim" : l'élève pourra désormais apprécier une assiette ajustée sur les accompagnements (90% d'une portion normale pour la petite faim et 110% pour la grande faim). Cette action a nécessité un travail conséquent avec le prestataire de restauration et le personnel d'animation avec pour objectif que l'enfant devienne acteur de son repas...jusqu'à évaluer son contenu ! En effet, afin de rendre compte de la satisfaction des enfants, la Ville a mis au point un outil de mesure nommé "régalomètre" qui prend la forme d'un objet composé de trois colonnes de plexiglas transparentes portant chacune un smiley : vert (repas apprécié), jaune (note moyenne) et rouge (mauvaise note). A l'aide d'un jeton, l'enfant évalue un plat ou un menu et affirme par là même ses goûts alimentaires. Les évaluations sont reprises en commission menus et permettent d'adapter les recettes proposées.

Du côté des partenaires !

Les dispositifs PRECCOSS et "Joue pour ta santé" pour lutter contre l'obésité infantile et réduire les inégalités en matière de nutrition

Le dispositif PRECCOSS (Prise En Charge Coordonnée des enfants Obèses ou en Surpoids de Strasbourg), initié dans le cadre du Contrat local de Santé de la ville de Strasbourg et désormais porté par le GIP Maison Sport Santé de Strasbourg auquel adhère la Ville de Strasbourg, s'adresse depuis 2014 aux enfants en surpoids ou obèses âgés de 3 à 18 ans résidant à Strasbourg. Les enfants sont orientés vers le dispositif par le médecin traitant (généraliste ou pédiatre) ou par les professionnels de santé (Protection Maternelle et Infantile ou Santé scolaire)

Les projets à venir !

Restructuration de la restauration scolaire et de la petite enfance de Strasbourg

La restauration municipale (scolaire et accueils de loisirs en maternelle) et petite enfance représente 13 000 repas/jour soit un véritable levier pour une alimentation saine, de qualité et durable. Un projet de restructuration de la restauration dans les années à venir vise à favoriser les repas sur place en travaillant toujours plus de produits bruts de saison, bio et de proximité au plus près des enfants tout en poursuivant les actions visant à supprimer les additifs controversés. Allier goût, plaisir et découvertes seront au cœur de la démarche. Ces actions visent, en outre, à réduire au maximum le gaspillage alimentaire, de la confection à la consommation des repas, et s'inscrivent dans le cadre de la campagne "Buy Better Food pour une alimentation durable dans l'assiette publique", une coalition dont la Ville de Strasbourg est membre depuis juillet 2022.

Les premiers groupes scolaires avec cuisine sur place devraient être inaugurés à la rentrée 2024 (groupes scolaires Mentelin et Meinau).

Budget : 16,4 M€ (Meinau) et 19,6 M€ (Mentelin)



; ils bénéficient d'un programme d'éducation thérapeutique avec un accompagnement pluridisciplinaire (infirmière, psychologue, diététicienne, éducateur médico-sportif).

« Joue pour ta santé » est un autre projet porté par la Maison Sport Santé, qui a pour but de contribuer à réduire les inégalités de santé en matière de nutrition. Au sein de 7 écoles issues de quartiers prioritaires de la ville, un programme, fondé avant tout sur des principes ludiques, sera co-construit avec l'ensemble de la communauté éducative et avec l'appui de l'IREPS pour favoriser l'acquisition la plus précoce des compétences psychosociales des enfants. Financement de l'Etat dans le cadre du Projet alimentaire territorial : 94 500€

ENJEU 3

Produire durablement : accompagner l'agriculture face aux défis de demain

Chiffres clés



Les surfaces agricoles représentent 35% de la superficie totale de l'Eurométropole (2017)

En France, la SAU représente 49% de la surface totale (2018)



199 exploitations agricoles sur l'Eurométropole

En France, 390 000 exploitations agricoles



65% des chefs d'exploitations agricoles qui ont plus de 50 ans et 24% plus de 60 ans sur l'Eurométropole (2020)

En France, 54% ont plus de 50 ans et 30% ont plus de 60 ans (2020)



35% des producteurs vendent au moins un produit en circuit court (-6% entre 2010 et 2020)

En France, 23,1 % des producteurs vendent en circuit court (2020)

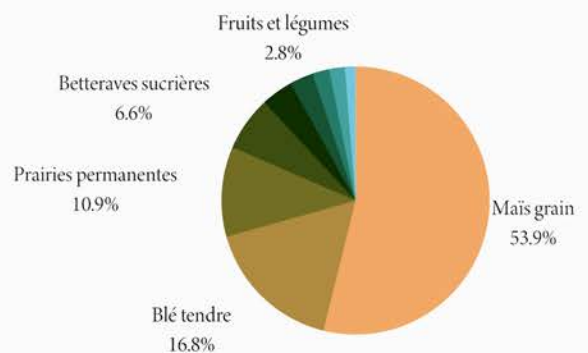
Les objectifs fixés

Pour accompagner l'agriculture face aux défis de demain, la Ville et Eurométropole de Strasbourg, la Chambre d'agriculture Alsace et Bio en Grand Est ont établi une convention de partenariat depuis 2010. Le programme d'actions 2021-2026 s'organise autour de 4 enjeux :

- La préservation d'espaces agricoles et le maintien des entreprises agricoles ;
- Le développement d'une agriculture diversifiée et respectueuse de l'environnement ;
- Le soutien à la diversification des cultures et le développement des circuits alimentaires de proximité ;
- Le renforcement du lien entre agriculteurs et citoyens.

Le Projet alimentaire territorial vise à enrichir ces actions d'une approche plus intégrée permettant d'agir sur l'ensemble des facteurs d'accélération de la transition agricole. Les efforts porteront sur des actions de sensibilisation et d'accompagnement individuel et collectif à la transition

4 MAGASINS COLLECTIFS DE PRODUCTEURS EN 2023 (LA NOUVELLE DOUANE, HOP'LA, LE SILLON ET KOOMA) SOIT PLUS DE 60 PRODUCTEURS



Surface agricole : 11 675 ha soit environ 1/3 du territoire de l'Eurométropole

Les projets en cours !

Accompagner le renouvellement des générations d'agricultrices et agriculteurs

La Ville et l'Eurométropole ont occasionnellement la possibilité d'accompagner l'installation de jeunes agriculteurs par la mise à disposition de terres libres sous contrat de bail rural à clauses environnementales. Pour accroître ces possibilités, elles ont mobilisé une pluralité de partenaires afin de définir une stratégie de cession du foncier agricole et de transmission des entreprises. Cette stratégie repose sur la sensibilisation et l'adhésion des agriculteurs de plus de 55 ans avant de pouvoir envisager une mise en relation avec des repreneurs. Un diagnostic individuel permettant de faire le point sur la situation de l'entreprise agricole et les intentions de l'agriculteur sera proposé à chacun·e au cours de l'hiver 2022.

Partenaires : Chambre d'agriculture Alsace, Bio en Grand Est, Terre de Liens, SAFER, etc.

Encourager la diversification agricole pour mieux répondre aux besoins alimentaires locaux

La Ville et l'Eurométropole ont pour ambition de développer la production nourricière pour contribuer à la suffisance alimentaire du territoire : maraîchage, légumineuses et élevage, tout en garantissant l'équilibre économique des producteurs. L'objectif est d'augmenter les surfaces diversifiées avec des productions sous signe officiel de qualité à un rythme de 20 ha/an, soit +120 ha entre 2021 et 2026.

Partenaires : Chambre d'Agriculture Alsace et Bio en Grand Est



Retisser les liens entre ville et campagne : Le tour des fermes

Le Tour des Fermes est un évènementiel grand public destiné à recréer le lien entre les producteurs et les consommateurs pour une meilleure compréhension mutuelle des besoins de chacun·e et une cohabitation harmonieuse. Il fait partie des actions développées dans le cadre du Projet alimentaire territorial de l'Eurométropole de Strasbourg qui bénéficie d'un soutien financier du Plan de relance.

Partenaires : Chambre d'agriculture Alsace et Bio en Grand Est

Budget : 22 000€

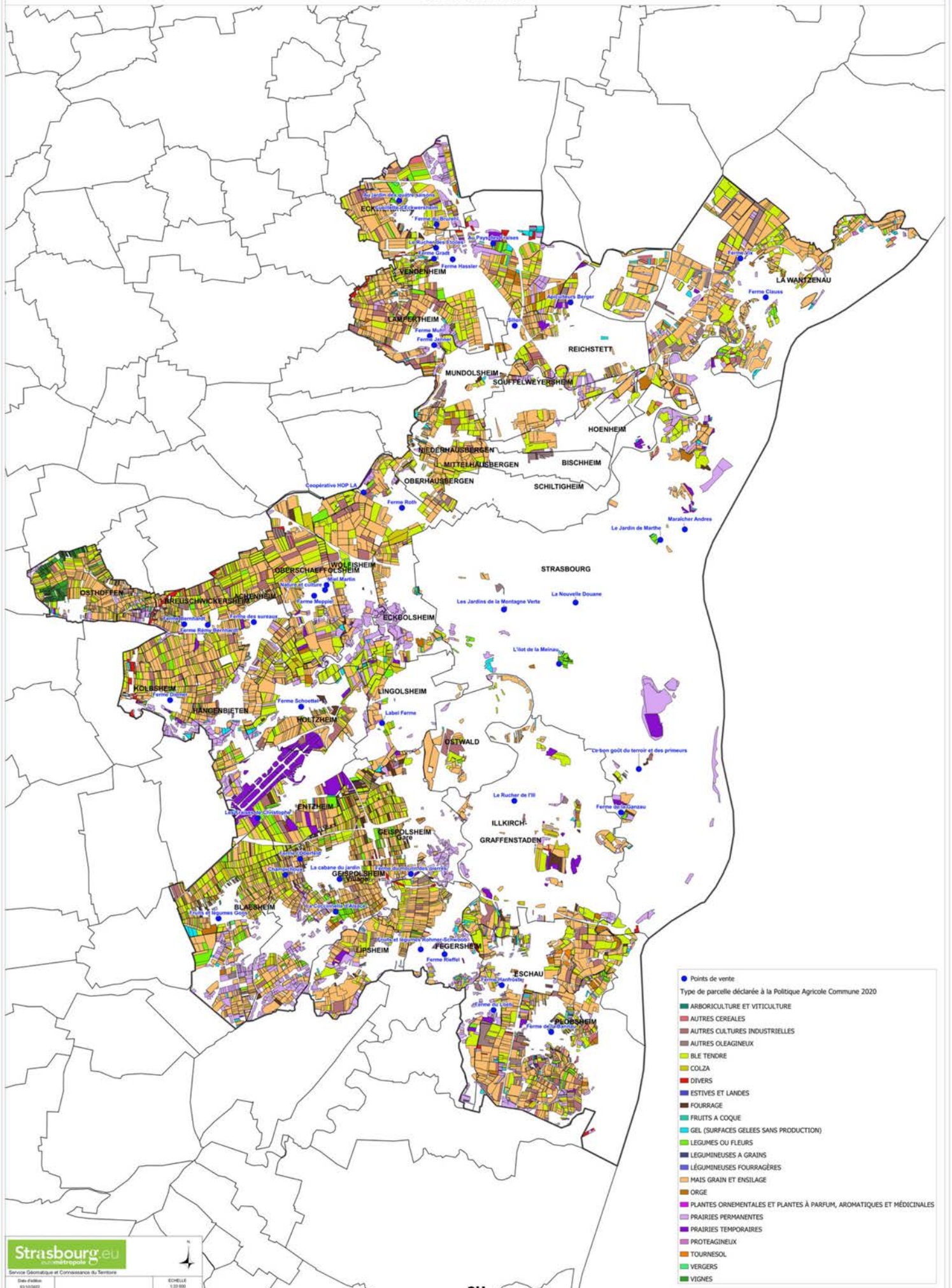
Développer les circuits courts pour offrir des débouchés aux agriculteurs

L'Eurométropole accompagne la création de marchés et magasins de producteurs mais aussi les groupements d'achat citoyen·nes, les outils de transformation collectifs encore la vente directe entre producteurs et consommateurs afin de diversifier les débouchés locaux.

En 2022, on dénombre 176 points d'approvisionnement en direct des producteurs sur le territoire : points de vente à la ferme, sites de distribution de paniers, magasins de producteurs, marchés hebdomadaires, distributeurs automatiques

Partenaires : Chambre d'agriculture Alsace et Bio en Grand Est

Cartographie des surfaces agricoles de l'Eurométropole de Strasbourg et points de vente à la ferme



Les projets à venir !

Développer l'éco-pâturage et faciliter le retour des animaux en ville

La Ville de Strasbourg et l'Eurométropole souhaitent améliorer la cohabitation entre animaux et citoyens. Le pâturage d'animaux herbivores (bovins, moutons, chèvres, lamas...) est une solution alternative à l'entretien mécanique des espaces enherbés. Il permet de diminuer la consommation de carburant et les pollutions associées. Actuellement développé sur les réserves naturelles (Robertsau et Rohrschollen), l'écopâturage a vocation à être déployé dans les prochaines années sur des espaces urbains. Une étude d'identification des sites potentiels d'accueil est en cours.

Partenaires : Chambre d'Agriculture Alsace, Bio en Grand Est

Des Espaces-test pour des projets d'agriculture nourricière

Un espace-test agricole est un dispositif multi-partenarial, qui permet d'accompagner un porteur de projet dans le test de son activité, sur une durée de 2 ans maximum, préalablement à son installation. Ce dispositif dépasse le simple conseil car offre au porteur de projet la sécurité juridique d'une couveuse d'entreprise, les facilités matérielles et foncière d'une pépinière et le soutien technique de l'accompagnement d'experts. L'Eurométropole et la Ville de Strasbourg envisagent de dédier du foncier à cette expérimentation pour sécuriser leurs installations.

Partenaires : Chambre d'Agriculture Alsace, Bio en Grand Est, Antigone et Terres de Liens

Du côté des partenaires !

Compétences et métiers d'avenir dans l'agriculture

La Maison de l'Emploi, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture Alsace et plusieurs structures de l'emploi et de l'agriculture, démarrera en 2023 un diagnostic visant à accompagner les mutations et changements que connaissent les emplois de la filière agricole et l'évolution des besoins en compétences. Il s'attachera à répondre aux enjeux suivants :

- Répondre à la demande d'emplois qualifiés par la revalorisation des métiers et la voie de l'insertion professionnelle,
- Anticiper les emplois de demain et les compétences des salariés liés aux transitions
- Travailler sur l'attractivité, valoriser les métiers
- Former les agriculteurs aux compétences RH
- Construire des parcours d'insertion professionnelle ouverts à un très large prisme de participants



EN JEU 4

Produire autrement : favoriser la transition agricole et alimentaire pour préserver l'environnement

Chiffres clés



0,34 % de Surface Agricole artificialisée par an sur l'Eurométropole (valeurs 2011-2017)

0,11 % de surface agricole artificialisée par an en France



2,6% de la surface agricole exploitée en agriculture bio sur l'Eurométropole (2019)

En France, 10,3 % de la surface agricole est exploitée en bio en 2021



4,6 Nombre moyen de traitements chimiques par hectares sur la métropole (2017)

En France, 3,5 traitements chimiques en moyenne en 2017



123 725 L d'eau prélevés pour les usages agricoles par hectare en 2011 dans le Bas-Rhin

En France, 111 897 L d'eau / hectare sont prélevés par an en moyenne (2020)

Les objectifs fixés

Les partenaires du Projet alimentaire territorial souhaitent agir sur l'ensemble des facteurs d'accélération de la transition agricole et alimentaire, afin de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux du territoire. La 1ère attente formulée par les habitant·es en matière d'agriculture porte sur le développement de filières plus respectueuses de l'environnement (consultation citoyenne menée à l'été 2022).

La collectivité soutient l'innovation en agriculture dans une optique de transition. L'accompagnement au changement des pratiques agricoles et alimentaires constitue un enjeu majeur, qui doit être partagé en veillant à maintenir la rentabilité des entreprises.

Afin d'accompagner les professionnels, le Projet alimentaire territorial, doit développer les coopérations et la mise en réseau de l'ensemble de l'écosystème. Le développement des techniques agro-écologiques ainsi que de l'agriculture biologique doivent permettre de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre du secteur, d'adapter le territoire au changement climatique et de protéger les ressources (eau- air - sol - biodiversité).

La question du bien-être animal ne doit pas être oubliée, tant au niveau de la profession et de ses pratiques, qu'au niveau du grand public auprès duquel la sensibilisation est indispensable.

25% DE SURFACE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE D'ICI 2030

OBJECTIF UNION EUROPÉENNE

RÉDUCTION DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU DE 25% D'ICI 2030



Les projets en cours !

Objectif Zéro artificialisation nette et projet agro-environnemental

Les communes et l'Eurométropole s'accordent pour penser le développement urbain dans l'enveloppe urbaine et ainsi préserver les terres agricoles. L'élaboration et la révision des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire représentent à ce titre un levier essentiel. En 2017, 850ha constructibles ont été reclassées en zones agricoles et naturelles, non constructibles, redonnant ainsi aux agriculteurs une perspective de maintien de leur activité.

De plus, lorsqu'un terrain de la Ville de Strasbourg, de l'Eurométropole et de l'Oeuvre Notre Dame est libéré par l'agriculteur qui l'exploite pour cessation d'activité, un appel à candidature est lancé et des clauses environnementales sont insérées dans le nouveau contrat (interdiction des pesticides de synthèse à minima, plantation de haies lorsque la configuration le permet, priorité donnée aux agriculteurs bio...). 129ha sont déjà concernés sur l'Eurométropole.

Partenaires : Chambre d'Agriculture Alsace



Une démarche de co-construction de Zones d'Activité Agricole

Les Zones d'Activité Agricole concrétisent une volonté politique de l'Eurométropole et de la Ville de Strasbourg d'abandonner l'urbanisation aux bénéfices d'une transition agricole et alimentaire. Les partenaires concentrent leurs efforts sur 3 zones prioritaires : le secteur Mélanie à la Robertsau (25ha), le secteur du parc d'activité nord aéroport de Holtzheim (24ha) et le secteur Fontaine sur les communes de Souffelweyersheim, Hoenheim, Bischheim (139ha). À la suite d'un diagnostic foncier et agricole, les agriculteurs seront rencontrés individuellement et accompagnés vers des projets de diversification ayant un triple objectif: environnemental, nourricier et paysager.

Partenaires : Chambre d'Agriculture Alsace et Bio en Grand Est

Soutenir le développement de l'agriculture biologique

L'Eurométropole, en partenariat la Chambre d'Agriculture Alsace et Bio Grand Est, accompagne le développement de la production biologique sur son territoire. Il s'agit d'assurer la pérennité et la résilience des fermes bio, notamment via la formation et la sensibilisation des acteurs, le développement de filières et enfin le déploiement des marchés de valorisation des produits bio régionaux. Entre 2010 et 2020, les surfaces consacrées au bio sont passées de 50 à 289 hectares.

L'ambition est par ailleurs de convertir 300ha de surfaces supplémentaires en bio d'ici 2026.

Partenaires : Bio Grand Est

Préserver la qualité de l'air

Depuis janvier 2022, afin de limiter les émissions de composants polluants ayant des impacts nocifs sur l'environnement et la santé, une Zone à Faibles Émissions a été instaurée sur l'Eurométropole, visant à interdire à terme les véhicules les plus polluants. L'Eurométropole informe et accompagne financièrement les particuliers et les professionnels dans cette transition, au premier rang desquels les entreprises agricoles et alimentaires. Dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère, les activités agricoles, responsables notamment de la majorité des émissions d'ammoniac à l'origine de particules fines au sein l'Eurométropole, sont concernées sur plusieurs aspects (usage des produits phytosanitaires, engrais azotés et carburant). Des actions de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels ont lieu chaque année (diagnostic, conseil individuel...).
Partenaires : Chambre d'Agriculture Alsace, ATMO Grand Est, DREAL Grand Est



Les projets à venir !

Préserver la qualité de l'eau et lutter contre les risques d'inondation et de coulées de boue

Dans le cadre du Contrat Territorial Eau et Climat entre l'Eurométropole et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de nombreuses actions pour privilégier des filières agricoles protectrices de la ressource en eau sont envisagées.

L'Eurométropole déploie actuellement un dispositif de paiements pour services environnementaux (PSE) afin de rémunérer les agriculteurs pour des actions contribuant à restaurer ou maintenir des écosystèmes dont la société tire des bénéfices (préservation de la qualité de l'eau mais aussi stockage de carbone, protection du paysage et de la biodiversité...). En outre, l'Eurométropole de Strasbourg et le SDEA ont été lauréats d'un Appel à Manifestation d'Intérêt « Soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau » porté par la Région Grand Est, afin de développer les filières chanvre et luzerne à proximité des zones de captage d'eau potable.

Afin de limiter le risque de coulées de boue dans les secteurs sensibles, des aménagements d'hydraulique douce sont déployés (haies, fascines, bandes enherbées...): environ 10km ont ainsi été plantés depuis le début du programme. Enfin, la renaturation de certains cours d'eau permet d'en améliorer la biodiversité et de réguler les écoulements en cas de fortes pluies.

Partenaires : Chambre d'Agriculture Alsace, Bio en Grand Est, Agence de l'Eau Rhin Meuse

ENJEU 5

Développer notre économie et notre culture : renforcer nos filières et valoriser nos savoir-faire

Chiffres clés



L'industrie agroalimentaire est le 1er employeur industriel du territoire avec 1 emploi industriel sur 7 (2019, Tehop)

L'industrie agroalimentaire est aussi le 1er employeur industriel de France



3% des aliments consommés sur l'aire urbaine de Strasbourg* provient de la production sur cette même aire (2017, Utopies).

*composée de 267 communes, dont 265 dans le Bas-Rhin et 2 dans les Vosges
La moyenne des 100 plus grande aires urbaines de France est de 2%



Les établissements de restauration collective sur l'Eurométropole s'approvisionnent à hauteur de 9% en produits de proximité*

*sondage SRISE, 98 établissements répondants

Les objectifs fixés

Tant du point de vue des enjeux climatiques que des enjeux de développement économique et culturel, il est indispensable d'accroître le niveau de coopération alimentaire du territoire. Dans cette perspective, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg entendent mettre en place les conditions d'une meilleure coopération entre les territoires, du quartier à l'échelle régionale, mais également entre les acteurs de l'ensemble de la filière alimentaire au sein du Projet alimentaire territorial. Les acteurs de la transformation et de la distribution, qui relèvent de plus en plus de l'économie sociale et solidaire, constituent le rouage central de cette ambition.

Le Projet alimentaire territorial vise à structurer et développer les filières d'alimentation locales en faisant connaître le patrimoine culinaire et les produits régionaux, en augmentant la demande locale, en favorisant l'approvisionnement local et en optimisant et développant les outils logistiques. La mobilisation des financements disponibles auprès des partenaires (Etat, collectivités, Banque des Territoires...) fait partie intégrante du champ d'action du Projet alimentaire.

10% DE PRODUITS LOCAUX
DANS LES ASSIETTES
SUR L'AIRE URBAINE DE STRASBOURG
D'ICI **2030**

10% DES 5000 STRUCTURES
IMPLIQUÉES DANS LA CHAÎNE
ALIMENTAIRE DE L'EUROMÉTROPOLE
PARTIES PRENANTES DU PROJET
ALIMENTAIRE TERRITORIAL
D'ICI **2026**

100% DE PAIN BIO LOCAL POUR
LES CANTINES SCOLAIRES
DE STRASBOURG D'ICI **2023**

Les projets en cours !



Renouvellement du SPASER (Schéma de promotion des achats socialement & écologiquement responsables)

L'approvisionnement en produits de proximité pour les marchés dont la Ville et l'Eurométropole ont la compétence (cantines, traiteur...) représente un levier important pour soutenir la structuration des filières de proximité pour un territoire plus résilient. Renouvelé en 2021, le SPASER prend en compte cet enjeu ainsi que l'ensemble des enjeux d'alimentation durable : réduction des perturbateurs endocriniens, des additifs, de la consommation de viande, meilleure prise en compte du bien-être animal, lutte contre le gaspillage alimentaire, valorisation des biodéchets, soutien au commerce équitable

Partenaires : nombreux partenaires dans la co-construction dont la CRESS, le CEREMA, Colecosol...



Les Rendez-vous de l'Alimentation "Qu'est ce qu'on mange?"

L'Eurométropole de Strasbourg a lancé ses premiers rendez-vous de l'alimentation du 26 juin au 3 juillet. Une semaine de rencontres, d'ateliers et de débats dédiée au sujet sur le territoire. L'occasion pour les quelques 3000 participants de découvrir des initiatives locales, des recettes et aussi l'ampleur des enjeux.

Partenaires : plus de 60 partenaires impliqués parmi les autorités locales et le monde économique

Budget : 15 000€

Le Pacte pour une économie locale durable (PELD) : produire et consommer durablement

Le Pacte pour une économie locale durable, initié en 2020, fédère les acteurs économiques locaux qui s'engagent dans des démarches responsables et de transitions (écologique, sociale, numérique) au bénéfice du territoire et du tissu économique eurométropolitain. Sur le modèle d'une « COP locale » (Conference of the parties), les signataires sont invités chaque année à mesurer les progrès collectifs à l'aide du Baromètre du Pacte et à rehausser leur niveau d'engagement. Fin 2022 / début 2023, les partenaires du Projet alimentaire travailleront sur une formalisation de leur engagement à travers la signature du Pacte.

Partenaires : plus d'une centaine de signataires en 2022



Les projets à venir !

Développer le système alimentaire local et nouer des partenariats avec les territoires voisins

Afin de développer les coopérations locales, une étude sera réalisée en 2023 par l'ADEUS pour mieux comprendre les flux alimentaires au sein de l'Eurométropole et entre l'Eurométropole et ses territoires voisins. Cette étude, menée dans le cadre du programme de travail partenarial de l'ADEUS, subventionné par ses membres, permettra également d'identifier les leviers pour rapprocher consommation alimentaire et production agricole. Parmi les leviers envisagés, figurent les contrats de réciprocités qui permettent de développer des collaborations entre territoires sur différentes thématiques. Les coopérations en matière d'alimentation seront étudiées au sein du contrat de réciprocité existant depuis 2019 entre L'Eurométropole, la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche et l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, et au sein du contrat de réciprocité en projet avec le Parc Naturel des Vosges du Nord.

Réalisation d'une étude d'opportunité pour la mutualisation de la logistique des agriculteurs

Dans un souci de pérennisation et de soutien de la dynamique de vente directe du producteur au consommateur, mais également de réductions des émissions de Gaz à Effet de serre, l'Eurométropole de Strasbourg souhaite considérer les possibilités de rationalisation de la chaîne logistique des magasins de producteurs. Pour ce faire, elle dressera entre 2022 et 2023 un état des lieux précis des flux d'approvisionnement des magasins de producteurs, ainsi que les difficultés et contraintes logistiques pour chaque agriculteur. Cet état des lieux devra servir de base à l'établissement de propositions permettant d'optimiser la chaîne logistique d'approvisionnement.

Partenaires : DRAAF et Banque des Territoires (co-financiers)

Budget : 79 525€



© Bartosch Salmanski 128 db
pour Strasbourg Eurométropole

Du côté des partenaires !

La halle des producteurs au coeur du Marché d'intérêt national (Marché gare)

Le Marché d'intérêt national (MIN) couvre 15 hectares de zone d'activité dédiés au commerce de gros et regroupe 40 opérateurs dont 25 grossistes. Le MIN représente un levier déterminant pour encourager les circuits courts et accompagner le développement de filières agricoles locales. En octobre 2022, une halle des producteurs de 1000m² a ouvert ses portes après plus d'un an de travaux pour 2M€. Au sein du bâtiment, couvert, une quinzaine de commerçants accueille les particuliers soucieux d'acheter local du mardi au jeudi ainsi que le samedi et le dimanche matin.



Le tiers-lieu Kooma

Kooma est un pôle d'alimentation durable qui ouvrira ses portes en juin 2023 au cœur de la Krutenau, dans le bâtiment central de la Manufacture des Tabacs. Son objectif : proposer un lieu 100% bio avec un magasin de producteurs locaux et une épicerie vrac, des espaces de restauration et un espace d'animation pédagogique. Le projet est porté par un collectif d'une cinquantaine de membres – des producteurs en agriculture paysanne et des restaurateurs, des associations, des citoyen·nes, et la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg. Tous sont réunis au sein d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui place la coopération et la mutualisation entre les associés au cœur du projet selon un mode de gouvernance partagée. Financement de l'Etat dans le cadre du Projet alimentaire territorial : 432 270€



Les produits
alsaciens
ont leurs marques



En janvier 2022, l'ARIA Alsace, Alsace qualité et l'ADIRA ont joint leurs efforts de promotion des marques régionales « Savourez l'Alsace » et « Savourez l'Alsace produits du terroir » au travers de la création de l'Association de promotion et de développement des marques agroalimentaires alsaciennes. Cette dernière, soutenue par la Collectivité européenne d'Alsace, vise à renforcer la visibilité et lisibilité des produits et savoir-faire alimentaires alsaciens. Une centaine d'entreprises alsaciennes sont impliquées dans cette démarche et plus de 3000 références produits utilisent ces marques spécifiques

Les contrats de filières de la Région Grand Est

La Région Grand Est soutient l'agriculture régionale au travers de contrats de filières établis avec les représentants professionnels : viande et lait, fruits et légumes, viticulture, aquaculture, apiculture, houblon, truffes, bois et horticulture. Ils visent à encourager les nouvelles installations en agriculture et renforcer la structuration des filières locales. Près de 32M€ ont été investis en 2020.



Reprise de la légumerie de Breuschwickersheim : la Manufacture de Légumes

Disposer d'une légumerie est indispensable pour tout territoire qui souhaite tendre vers une plus grande résilience alimentaire. Depuis 35 ans, Breuschwickersheim accueille une légumerie, devenue en avril 2021 "la Manufacture de Légumes". Celle-ci découpe, prépare et conditionne les fruits et légumes des producteurs locaux à destination des cantines, des traiteurs ou encore des supermarchés de la région. A son plein potentiel, la légumerie peut préparer 2,5 tonnes de légumes frais par an.

Financement de l'Etat dans le cadre du Projet alimentaire territorial : 65 250€



Accompagnement des acteurs économiques dans la transition écologique

La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers d'Alsace accompagnent les acteurs économiques et les entreprises artisanales dont ceux de l'écosystème alimentaire dans la transition écologique au travers de diagnostic et accompagnement totalement pris en charge sur les thématiques des déchets, de l'approvisionnement ou encore de l'énergie et de l'eau. Parmi les outils mis à disposition des professionnels, on retrouve notamment des guides anti-gaspillage édités par l'UMIH à destination de l'hôtellerie et la restauration.

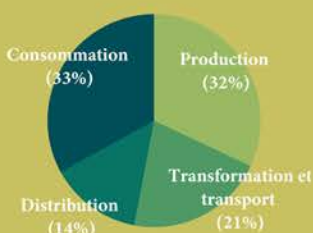


ENJEU 6

Ne rien gâcher : réduire le gaspillage alimentaire et favoriser l'économie circulaire

Chiffres clés

10 M de tonnes de déchets alimentaires produits / an (France)



Le gaspillage alimentaire au foyer représente l'équivalent d'1 repas jeté par semaine soit 100€ par habitant·e / an (France)



47% des habitant·es de l'Eurométropole achètent régulièrement des produits anti-gaspi* en magasin ou sur des applications mobiles (enquête, 2022)

*sur le point d'être jetés



12% des habitant·es de l'Eurométropole bénéficient de la collecte séparée des déchets alimentaires (2022)

Les objectifs fixés

Alors que la précarité alimentaire touche un nombre croissant d'habitant·es de l'Eurométropole et que la production alimentaire mondiale mais aussi locale est bouleversée par le changement climatique, la perte de biodiversité et les tensions géopolitiques, trop de nourriture est encore gaspillée, et ce tout au long de la chaîne alimentaire. Notamment, 41% des habitant·es de l'Eurométropole estiment qu'il est compliqué de trier et valoriser ses déchets alimentaires.

L'orientation principale portée par le Projet alimentaire territorial consiste à se situer le plus possible dans une démarche d'économie circulaire, à chacune des étapes des flux alimentaires. Les partenaires se donnent l'objectif d'agir sur la réduction des déchets à la source en sensibilisant tous les publics tout au long de la filière, de faciliter les dons de denrées alimentaires et d'agir sur le recyclage et le ré-usage, notamment via le traitement des déchets des professionnels de la filière alimentaire ou encore la valorisation des bio-déchets par le compostage et la méthanisation.

RÉDUIRE DE 50%
LA POUBELLE BLEUE*

D'ICI 2030
PAR RAPPORT À 2010

*ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

1800 BORNES DE COLLECTE
POUR LES DÉCHETS
ALIMENTAIRES D'ICI 2025
(SOIT 1 POUR 300 HABITANT·
ES)

Les projets en cours !



Le tri des déchets alimentaires pour tous

Depuis 2012, plusieurs dispositifs de l'Eurométropole ont permis le développement du tri des biodéchets par les ménages : aide de 40€ à l'achat d'un composteur, création de sites de compostage collectif sur l'espace public (45 sites en 2022) et l'espace privé (320 sites), soutien d'associations de collecte à vélo, etc. Le compostage de proximité ne permettant pas de gérer l'ensemble des déchets alimentaires, une articulation entre compostage de proximité et collecte des biodéchets est étudiée finement de manière locale avec les acteurs du territoire (communes et associations) afin de rechercher une optimisation des pratiques les plus vertueuses au niveau de la responsabilité écologique et citoyenne. En 2022, après plusieurs expérimentations réussies, l'Eurométropole généralise un dispositif de collecte séparée des déchets alimentaires. Des bornes d'apport volontaire sont disposées dans les rues des communes de la métropole à cet effet et des biosceaux sont distribués. Les déchets collectés sont revalorisés : ils permettent la production de biogaz et d'engrais pour l'agriculture grâce à un processus de méthanisation.

En 2022, la collecte est déployée dans les 26 communes de la 2e couronne de l'Eurométropole. Les 7 communes les plus urbaines bénéficieront du dispositif progressivement entre 2023 et 2025.

Partenaires : Tehop, réalisation du diagnostic ADEME, signataire du CODEC

Budget : budget global estimé de 8,3M€ d'investissement (jusqu'à 55% financé par l'ADEME) et à terme 6M€ de fonctionnement par an

Et les professionnels? Le tri à la source des biodéchets sera obligatoire dès 2024 pour tous en France, comme le prévoit la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Depuis la rentrée 2022, l'Eurométropole et ses partenaires ont instauré les "cafés thématiques", des réunions d'informations et de partage ouvertes à toutes et tous pour favoriser le partage de bonnes pratiques entre pairs. Le 1er café thématique a justement porté sur la gestion des biodéchets dans la restauration privée.

Partenaires : UMIH, CCI



© Jérôme Dorckel 128 db
pour Strasbourg Eurométropole

Financement des porteurs de projets innovants

L'Eurométropole finance de nombreux projets innovants au travers de plusieurs appels à projet. Les lauréats des éditions 2022 sur la thématique de l'alimentation sont :

- Appel à projet "Objectif Zéro Déchet Zéro Gaspillage" : Boomerang, Acrociation, l'Avis en Vert + Un demain vert, les petites cantines, les Retoqués, l'Orée 85 et Sikle. Budget : 48 400€.
- Appel à projet « éducation à l'environnement et éco-citoyenneté » : AGES, Horizome, VRAC, Fresque de l'alimentation, Ferme de la Ganzau, l'Orée 85, Un Demain Vert + l'Avis en Vert et Uni-Vers-Abeille. Budget : 44800€,
- Appel à projet "compostage et éco-citoyenneté" : Acrociation, Ahabak, Compostiers du Landsberg, CSC Montagne Verte / Voisins du Roetig et les Montagnards verts. Budget : 8 600€
- Plan de relance de l'Etat : Les Retoqués et Uzaje. Budget : 154 300€

L'Eurométropole apporte par ailleurs un soutien continu à la Chambre de Consommation Alsace, à SINE, à Zéro déchet Strasbourg et à Eco-Manifestation Alsace. Budget estimé lié à l'alimentation : 59 500€

Budget total : 315 600€

Sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire

L'Eurométropole s'associe à plusieurs acteurs associatifs pour sensibiliser les écoliers à l'alimentation saine et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

La sensibilisation passe par la mise à disposition gratuite de ressources auprès d'écoles (balances, gaspillopain, malle pédagogique "Gâchis, non merci!"...) ou encore la diffusion de fiches de bonnes pratiques pour réduire le gaspillage alimentaire ou le prêt d'expositions à utiliser lors d'événements.

Partenaires : Service Education des communes, Directeurs d'établissements scolaires, enseignants, personnel des cantines scolaires, partenaires pour la sensibilisation



Du côté des partenaires !

Accompagnement des projets de méthanisation et création d'énergie

Dans un contexte marqué par la crise la énergétique, la méthanisation, qui permet la dégradation de la matière organique par des micro-organismes, est de plus en plus employée pour produire du biogaz ou du digestat destiné à retourner au sol. La Région Grand Est, la Chambre d'Agriculture Alsace et l'ADEME accompagnent les porteurs de projet de méthanisation dans la réalisation d'études de faisabilité, le financement des investissements via un appel à projet et le rachat de l'énergie produite sur plusieurs années.



La plateforme ProxiDon pour connecter donneurs et collecteurs de surplus alimentaires

En collectant les surplus et invendus alimentaires et en les distribuant aux personnes dans le besoin, les associations d'aide alimentaire jouent un rôle primordial dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. ProxiDon est une plateforme numérique qui permet aux commerces et aux producteurs de proximité de faire don de leurs surplus et invendus encore consommables aux associations d'aide alimentaire situées aux alentours. ProxiDon a été mis en place au sein de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin en décembre 2020 et avait déjà collecté près de 5T de denrées après 1 an d'activité, soit près de 10 000 repas sauvés!



RESSOURCES

- A contre Corps, 2021. Classement malbouffe 2021 : l'impact de la pandémie sur les comportements alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://acontrecorps.com/nutrition/malbouffe/classement-malbouffe-2021-limpact-de-la-pandemie-sur-les-comportements-alimentaires>
- Agence bio, 2021. Les chiffres clés – données régionales
- AMORCE, 2020. Irrigation: l'agriculture française peut elle réduire fortement sa consommation d'eau? [en ligne]. Disponible sur : <https://amorce.asso.fr/actualite/irrigation-l-agriculture-francaise-peut-elle-reduire-fortement-sa-consommation-d-eau>
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, 2021. Aide alimentaire : une hausse prononcée des volumes distribués par les associations en 2020 [en ligne]. Disponible sur : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/communiquede-presse/aide-alimentaire-une-hausse-prononcee-des-volumes-distribues-par-les>
- INSEE, 2017. Les dépenses des ménages en 2017 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4648335?sommaire=4648339#consulter>
- INSEE, 2019. Comparateur de territoires - Intercommunalité-Métropole de Eurométropole de Strasbourg [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-246700488>
- INSEE, 2021. L'essentiel sur la pauvreté [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759045>
- IPSOS, 2020. Le modèle alimentaire français résiste et se réinvente [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ipsos.com/fr-fr/le-modele-alimentaire-francais-resiste-et-se-reinvente>
- Les Greniers d'Abondance, 2022. Outil CRATER – Eurométropole de Strasbourg [en ligne]. Disponible sur : <https://crater.resiliencealimentaire.org/diagnostic.html?idTerritoire=E-246700488>
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2020. Agreste – primeur : En 2018, les surfaces des cultures céréalières au plus bas depuis dix ans [en ligne]. Disponible sur : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2005/Primeur%202020-5%20SAA.pdf>
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2020. Fiche territoriale synthétique RA 2020 « Eurométropole de Strasbourg » [en ligne]. Disponible sur : https://draaf.grandest.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_eurometropole_de_strasbourg_cle87ab81.html
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2020. Recensement agricole 2020.
- Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, 2021. La santé des enfants en grande section de maternelle [en ligne]. Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/la-sante-des-enfants-en-grande-section-de-maternelle-8444>
- Observatoire des territoires, 2011. Prélèvements en eau (agriculture) [en ligne]. Disponible sur : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/prelevements-en-eau-agriculture>
- SCOT de la Région de Strasbourg, 2019.
- Solagro, 2018. Haute Valeur Naturelle [en ligne]. Disponible sur : <https://solagro.org/nos-domaines-d-intervention/agroecologie/haute-valeur-naturelle>
- Terre de Liens, FNAB et BASIC, 2022. Outil PARCEL [en ligne]. Disponible sur : <https://parcel-app.org/>
- Ville de Strasbourg, 2017. Prenons l'air dans les espaces verts [en ligne]. Disponible sur : <https://www.strasbourg.eu/espaces-verts>

ACTEURS ÉCONOMIQUES, ENGAGEZ-VOUS!

Strasbourg.eu
eurométropole

Pour l'économie locale durable, faisons un pacte !

ensemble, réussissons la transformation écologique, sociale et numérique sur l'Eurométropole.



rejoignez-nous, signez le pacte pour une économie locale durable :
strasbourg.eu/pacte-economie-locale-durable

En signant le pacte pour une économie locale durable, vous rejoignez une communauté engagée pour transformer collectivement les pratiques et le territoire de l'Eurométropole.

pacte pour une économie
locale durable



SUIVEZ LES ACTUALITÉS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL!

www.strasbourg.eu/alimentation
alimentation@strasbourg.eu

Strasbourg.eu
eurometropole

NOURRIR
L'EUROMETROPOLE
DE STRASBOURG

pacte pour une économie
locale durable

ALLIANCE
POUR LE
CLIMAT



MILAN
URBAN
FOOD
POLICY
PACT



Un document réalisé
par Let's Food pour
l'Eurométropole de
Strasbourg - octobre 2022



Crédit photo 1ère de couverture et 4e de couverture :
© Bartosch Salmanski 128 db
pour Strasbourg Eurométropole